

Rédacteur en chef JOSEPH TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne Un an, payable d'avance \$4.00 Six mois, payable d'avance \$2.00 Payable à la fin de l'année \$5.00 Payable à la fin du semestre 2.50 Edition Hebdomadaire Un an, \$1.00, invariablement payable d'avance. BUREAUX: No. 445, RUE SUSSEX, OTTAWA

Administrateur C. D. THÉRIAULT

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

CHAPEAUX, CHAPEAUX!

Un grand assortiment de Chapeaux d'automne. Vient d'être reçu chez H. L. COTE. 128 Rue RIDEAU 128

D'ARTICLES INDIENS. N.B.—Pelleries nettoyées, teintes et réparées, au plus Bas Prix. Ottawa, 1er septembre 1879.—22] Jan

Librairie CANADIENNE.

F. X. MICHAUD, LIBRAIRE. Livres d'histoire, de prières, d'école, ROMANS INTÉRESSANTS, Objets de piété, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD, RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espèce et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc.

F. X. MICHAUD, 482, Rue SUSSEX, OTTAWA.

ACHÉTEZ Ce qu'il y a de mieux! "THE RADIANT HOME COAL STOVE." M. BSMONDE. RUE SPARKS. Ottawa, 12 sept. 1879

COMME PAR MAGIE.

Il est admis par tout le monde, que "Le fer magique à Repasser, Glacer et Gouffrer combiné," est l'article le plus complet qui ait jamais été inventé. PRIX SEULEMENT \$4.

E. PETIT, No. 18, RUE RIDEAU, COIN DU PONT DES SAPEURS.

Le plus grand soin est apporté à la réparation des montres et pendules les mieux finies et les plus compliquées. MONTRES EN OR ET ARGENT dans les meilleures conditions comme prix et qualité.

EXCELLENTE sous tous LES RAPPORTS

MANN & CIE. Ottawa, 13 août 1879.

Merveilleuse invention. LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB

Breveté le 16 juillet 1879. TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL ÉPARGNIÉS. 10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.

L'ARGYLL

RUE WELLINGTON A. BEUZELIN, PROPRIÉTAIRE. CHAMBRES à louer, à des conditions modérées. La seule maison tenue d'après le système européen.

FERRONNERIES A BON MARCHÉ.

Nous désirons remercier nos amis canadiens pour le patronage étendu qu'ils nous ont accordé, et nous espérons que cela continuera vu que nous nous proposons de vendre toutes sortes de

McDougal & Cuzner, ENSEIGNE DE LA

GROSSE TARIÈRE Rue SUSSEX. Ottawa, 26 décembre 1878. Jan.

Black Diamond CHARBON MOU

De Briar Hill et Spring Hill. Ottawa, 11 juillet 1879. 3m

J. P. MURPHY, PLOMBIER, POSEUR DE TUYAUX DE VAPEUR ET DE GAZ.

151, RUE RIDEAU. BAIGNOIRES EN CUIVRE POLI, en FER GALVANISÉ, EN ZINC, etc. CABINETS D'AISSANCE, EVIERS, etc.

Rowanet St. George, ENCANTEURS

MARCHANDS A COMMISSION. BUREAU: No. 519 Rue SUSSEX. R. C. W. MacCUAIG, Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

J. Brewer, ENCANTEUR

143 RUE SPARKS 143. Ottawa, 11 juillet 1879. Jan.

AMOS ROWE ENCANTEUR ET AGENT

PROPRIÉTAIRE FONCIÈRE. BUREAU: 26 - RUE RIDEAU - 26 OTTAWA.

P. LARMONTH, Comptable et agent général

Syndic officiel pour le comté de Carleton et la Cité d'Ottawa. AGENT POUR

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "THE WESTERN"

La compagnie d'assurance "Québec." La compagnie d'assurance "Lancashire." La compagnie d'assurance "Standard Life." La ligne de steamers "Anchor."

T. RAJOTTE, Syndic Officiel

Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur. Bureau: 64 rue Wellington, Ottawa

LES MARCHANDISES D'AUTOMNE De C. GAGNÉ et Cie

277, RUE WELLINGTON, 276. Ottawa, 3 Septembre 1879. Jan.

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.

Tableau indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Mails. 1879—Arrangements d'Été—1879.

PROTECTION L'ARCADE.

Le moyen le plus certain de protéger votre Bourse, est d'acheter à "L'ARCADE" la meilleure manière de protéger les fabricants du Canada.

Twoed Canadian Pure Laine 60cts. do do do 75 " do do do 80 "

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "THE WESTERN"

La compagnie d'assurance "Québec." La compagnie d'assurance "Lancashire." La compagnie d'assurance "Standard Life." La ligne de steamers "Anchor."

THOMAS PATERSON, EPICIER,

EN GROS ET EN DETAIL, No. 59, RUE RIDEAU, OTTAWA. Ottawa, 26 déc. 1878

Chemin de Fer Intercolonial, ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

A PARTIR DU 14 JUILLET 1879. LES TRAINS EXPRESS A PASSAGERS L'arrivent tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit:

Les trains viennent en connexion à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.00 P.M.; et à Campbellton avec le steamer City of St. John, partant tous les mercredis et samedis matin, pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

POINTS DU NORD-OUEST

Les passagers partant d'Ottawa les mardis et les samedis, peuvent prendre directement la ligne de vapeurs de

TORONTO ET OGDENSBURG

Pour Toronto, se reliant avec le CHEMIN DE FER DU NORD

Pour Collingwood, pour de là s'embarquer sur la ligne de vapeurs du lac Supérieur pour n'importe quel point du Nord-Ouest.

MESDAMES, ACHÉTEZ VOS

Jarres à fruits, Jarres à confitures, Pots à confitures, CHATFIELD, 92, RUE RIDEAU.

Chemin de fer Q. M. O. et O.

DIVISION OUEST. La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

Les trains quittent les dépôts d'Aylmer et Hull, comme suit:

Train de la maille Express. 8.15 a.m., 3.30 p.m. 9.10 a.m., 4.30 p.m. 1.20 p.m., 8.40 p.m. 9.25 a.m., 4.45 p.m. 1.30 p.m., 8.40 p.m.

ST. LAURENT ET OTTAWA.

Les trains voyageurs comme suit:

Laissant Ottawa à 10.30 a.m. Arrivant à Ottawa: Pour l'Est, l'Ouest et le Sud à 10.30 a.m. De l'Est et de l'Ouest à 7.10 a.m.

Les billets donnent droit à des chaises salons attachés aux trains quittant Ottawa à 3.00 p.m. et Montréal à 5.00 p.m., et évitent ainsi aux voyageurs la nécessité de changer de chaises à Prescott.

EUGENE ROBILLOTTI HORLOGER ET BIJOUTIER

FAIT BIEN LES OUVRAGES EN CHEVEUX. AU PLUS BAS PRIX. 45, RUE RIDEAU, Block Egleson. Ottawa, 11 sept. 1879. Jan.

FEUILLETON

LE COUFFRE PAR RAOUL DE NAVERY.

—Oh! moi, répondit Agnès, je suis une femme, une femme faible et nerveuse que tu accuses souvent d'être un enfant, et même un enfant gâté. Cela est vrai... Ma mère, ma bien-aimée mère dont je suis le dernier enfant, et dont le suprême regard se reposa sur moi, ma mère-entourée mon enfance de soins tels que jamais, par son vouloir, je n'ai souffert dans cette maison...

—Je le ferai copier en pierres pour la prochaine Sainte-Agnès.

—Merci, répondit la comtesse Alberti, qui parut avoir oublié qu'elle venait d'exiger un serment de son mari.

Elle ajouta en s'appuyant sur le bras de Carlo Alberti: —"Qu'étais-tu au bal, ce soir?" —En femmes? —Non, en hommes.

—Mais toute la cour, les ministres, la haute noblesse, ton frère, qui est rentré en même temps que moi, tes amis, les miens, le comte de Vessel, le baron de Hardingier, le baron Ryswick...

—Ryswick... répéta la comtesse, oui, c'est cela, Ryswick. Eh bien, qu'est-il survenu entre toi et Ryswick?

—Mais rien! rien, Agnès; que veux-tu qu'il se soit passé? —Le sais-je! Quand tu l'as nommé, ta voix a tremblé, et ton regard s'est animé d'une expression menaçante... Tu as eu une querelle avec le baron Ryswick, pour quoi? j'attends que tu me le confies... Si je me trompe, comme tu voudrais me le faire croire, jure-le-moi sur ce bouquet de fiançailles.

—Et c'est pour calmer tes ennuis sans cause, chère Agnès, que tu as pris dans le double fond de ce coffret un bouquet que je reconnais...

—Oui, en face d'un malheur inconnu, j'éprouvais le besoin de songer au bonheur passé. Je me rappelais nos fiançailles, et l'insistance où tu me donnas avec une solennelle promesse ces fleurs aussi pures que nos âmes... J'y ai cherché ce soir le parfum d'autrefois, et sur ces roses fanées avant que nous ayons rien oublié, rien trahi, tu vas me jurer que j'ai tort, que je suis une enfant, et que mes craintes sont imaginaires.

Le comte se troubla légèrement: pour éviter de répondre, il prit le bouquet flétri et dit à sa femme:

—Je ne jurerai pas, répondit Alberti.

—Alors, j'ai deviné juste? —Oui et non.

—Parle, parle! La réalité, si grave qu'elle soit, me fera moins de mal que l'incertitude.

—Tu sauras tout, Agnès; aussi bien ce serait te croire faible et indigne d'être ma compagne que de songer que tu pourrais m'infirmer un blâme en apprenant la vérité.

La jeune femme resta debout, appuyée contre la cheminée, et plongea ses grands yeux bleus dans les yeux de son mari.

—On dansait dans les salons, reprit le comte Carlo Alberti, et les hommes qui préféraient la causerie aux cartes et aux dés, s'étaient réfugiés dans une galerie.

De la fête, qui, de l'avis de tous, était magnifique, la conversation tomba sur la politique... Or, dans le moment présent, les affaires sont graves...

—Eh quoi? demanda Agnès. —Il faut aussi le mettre au courant...

—De tout. —Eh bien! je te demande pardon, Agnès, si, dans mes appréciations, il m'échappe une parole capable de froisser tes sentiments personnels. Tu es Autrichienne

et je suis Italien; mais je crois juger sainement la politique de ton pays, au double point de vue de l'honneur et de la foi. Eh bien, en ce moment, Marie-Thérèse est sur le point de commettre une faute grave, une de ces fautes qui passent sur la conscience d'un souverain, et décident souvent de l'avenir d'un peuple.

Poniatowski, protégé par l'Impératrice Catherine, est devenu roi de Pologne... Mais la souveraine de toute les Russes n'a point tardé à regretter l'appui qu'elle a prêté à ce prince. Maître d'un empire immense, elle est devenue jalouse de cette nation chevaleresque, lettrée, ardente catholique, qui reste en opposition complète avec les lois brutales et le schisme religieux de la Russie.

Poniatowski roi a oublié peut-être un peu vite qu'il devait le trône à Catherine, pour se souvenir seulement des obligations qu'il venait de contracter avec la noblesse qui l'accablait et le peuple qui l'acceptait pour maître.

La Pologne catholique ne saurait fraterniser avec la Russie qui repousse l'autorité du successeur de saint Pierre.

—Poniatowski agit en roi et en chrétien, répondit Agnès. —Oui, répliqua Carlo Alberti,

et l'approbation, le dévouement de tous les gens de bien lui sont acquis... Mais Catherine a traité d'ingratitude ce qui n'est que le résultat d'une ligne de conduite droite et loyale.

La protectrice de Poniatowski s'est changée en ennemie... Catherine, persuadée que son amitié personnelle ne suffisait pas pour déterminer la perte du roi de Pologne, a soulevé contre lui les dissidents qu'elle protége...

—Mais, fit Agnès, il me semble que l'Impératrice Marie-Thérèse, apprenant quelles haines se sont soulevées contre Poniatowski, s'est déclarée pour la Pologne, soutenant ainsi un frère en royauté et surtout un prince catholique.

—Oui, Marie-Thérèse commença par soutenir le Pologne; mais depuis...

—La partie était égale entre les deux Impératrices, ou plutôt Marie-Thérèse, digne de tous les respects, l'eût emporté sur cette souveraine de Russie qui remue le pays par le favoritisme et fait de ses passions des raisons d'Etat.

Marie-Thérèse avait pour elle la dignité, l'équité, l'appui moral des autres nations et l'alliance de

la France. Mais la lutte s'agrandit, et le plus ambitieux des rois vient mettre sa politique de ruse et de conquête entre ces deux femmes. Ce n'est pas d'aujourd'hui que Frédéric de Prusse convoite la Pologne occidentale, afin de faire communiquer entre elles les parties séparées de son royaume. L'occasion attendue se présente. Il s'entend avec Catherine de Russie pour l'abaissement de celui dont son caprice fit un monarque, et qui témoigne aujourd'hui par son énergie qu'il était digne du rang où le fit monter la France.

Il se trame donc en ce moment un complot abominable. Sans doute, la duplicité, le guet-apens, la trahison sont horribles quand il s'agit d'un homme; mais divise une nation au lieu d'un individu isolé, et songe alors à la gravité des circonstances, aux malheurs qui les vont suivre, au dénoûment fatal qu'ils peuvent entraîner.

La Pologne démembrée par le roi de Prusse amènera l'abaissement de la plus fière noblesse du Nord, la persécution des catholiques par les schismatiques grecs et les différentes sectes protestantes.

(A suivre)

Mardi, 21 Octobre 1879.

SOMMAIRE.

LORD BEACONSFIELD ET SIR JOHN A. MACDONALD.
ECHO DU JOUR.
CHRONIQUE MUSICALE.
AFFAIRE LETELLIER.
Dépêche du ministre des colonies.
Le palais de justice de Montréal.
Le Free Press a découvert qu'il...

UN PARALLÈLE.

Lord Beaconsfield et sir John A. Macdonald.

Un journal illustré publie récemment une gravure représentant lord Beaconsfield et sir John Macdonald pour mettre en relief la ressemblance de ces deux politiques célèbres. Haute taille, figure mobile et expressive, nez proéminent, yeux pleins d'éclairs et de finesse, bouche sardonique, front développé, cheveux bouclés et légèrement argentés par le temps; tels sont leurs principaux traits physiques. On a même pu lire dans le *London World* que, si sir John Macdonald revêtait un habit de la même coupe que celui de lord Beaconsfield, puis s'aventurerait dans la Chambre des lords, personne ne songerait à lui en défendre l'entrée, et l'on verrait lord Salisbury s'empresser d'aller lui demander des nouvelles de sa santé, tant la mystification est facile.

Lord Beaconsfield compte bien sur sa tête soixante-quinze ans; jus qu'à ces dernières années sa santé était bien conservée, mais la goutte l'ayant atteint sérieusement, sa démarche est devenue lourde et vacillante, et l'on ne retrouve plus dans l'illustre vieillard le «jeune Disraeli» si frais, si vermeil, peint par l'Américain Willis.

Avec deux lustres de moins, sir John Macdonald porte ses années sans qu'elles soient encore pour lui un fardeau; on dirait même qu'il a pris un regain de jeunesse depuis que la faveur populaire l'a ramené au pouvoir. Ni les orages d'une vie tourmentée, ni les luttes dévorantes de la tribune, ni l'accomplissement des affaires n'ont pu altérer cette merveilleuse nature dont la souplesse égale la résistance. Lorsque l'on a, comme lui, un dernier organe, la plus brillante campagne électorale couronnée par un succès complet; lorsque l'on a su comme lui payer de sa personne en toute circonstance pour faire accepter son programme par les électeurs; lorsqu'on peut comme lui remplir tous les rôles de *leader* et paraître dispos après les plus longues séances de la Chambre des communes, on a lieu d'espérer encore plusieurs années de vie et de puissance.

Cette ressemblance de deux premiers ministres de l'Angleterre et du Canada se borne-t-elle au physique seulement? Nous ne le croyons pas. En étudiant au moral ces personnages célèbres, on pourra leur trouver aussi des traits frappants d'affinité.

Dans son récent voyage en Angleterre, sir John Macdonald est allé passer quelques jours, dans la magnifique retraite de lord Beaconsfield, à Hughenden, et son hôte illustre a dû être frappé de la similitude de ses manières, de sa conversation, de son tempérament. Tous les deux sont charmants dans la vie privée, leur causerie tour à tour grave et légère étant parsemée de réflexions philosophiques, d'anecdotes, de fines réparties, dont ils ont un fonds inépuisable et qu'ils savent au besoin tourner avec art contre leurs adversaires. A les voir passer leurs heures de loisir d'une façon aussi enjouée, aussi pleine d'abandon, on serait loin de soupçonner que l'un préside aux destinées d'un des plus puissants empires de la terre et que l'autre gouverne la moitié d'un continent—destinée à devenir *a greater Britain* par la population comme elle l'est déjà par le territoire.

Que la rencontre de ces deux hommes d'État, tous les deux fils de leurs œuvres, tous les deux arrivés au sommet de leur ambition, ait dû être intéressante; que ces deux esprits si fins, si primesautiers, qu'on dirait jetés dans un même moule, se soient épris mutuellement d'admiration; que leurs entretiens, à l'ombre de frais ombrages d'Hughenden, aient été de la plus haute importance; qu'on y ait traité des plus grands intérêts de l'empire, puis concerté quelque plan hardi pour assurer le prompt développement des

ressources du Canada, c'est ce qui ne saurait faire doute pour personne.

Nous avons la preuve, au reste, de l'habileté avec laquelle notre premier ministre a su saisir cette occasion d'intéresser le chef du cabinet anglais à notre sort dans le discours prononcé tout récemment par lord Beaconsfield à Aylesbury—discours dont la principale partie est consacrée à exalter les avantages qu'offre le Canada à l'émigration anglaise et à signaler l'influence qu'il est appelé à exercer sur les marchés européens par les abondantes productions de son sol. En effet, l'on ne connaît pas d'exemple d'un premier ministre de l'Angleterre, qui ait fait une mention aussi longue et aussi flatteuse de notre pays, surtout dans une circonstance où il n'était aucunement tenu de parler de nous. Ce discours qui a été évidemment inspiré en bonne partie par sir John A. Macdonald—et Disraeli nous le donne pleinement à entendre—renferme quelques inexactitudes que la presse libérale s'est plu à exagérer; mais il nous vaudra plus que toutes les réclames possibles pour fixer l'attention du peuple anglais sur les ressources et le brillant avenir réservé à la confédération canadienne.

Si ces deux hommes d'État se ressemblent beaucoup au physique et au moral, leur carrière politique renferme aussi une analogie sensible, bien qu'elle ne manque pas non plus de contrastes. Les bornes assignées à ce travail ne nous permettent que quelques aperçus esquissés à grands traits, mais nous croyons qu'ils suffiront pour établir l'exactitude de ce parallèle.

Disons tout d'abord que leurs débuts diffèrent sous plusieurs rapports. Avant d'entrer au parlement et même pendant sa carrière politique, Disraeli ne se fit pas remarquer, comme autrefois Sheridan, par des comédies, mais par des romans qui en général obtinrent un succès éclatant. Il avait hérité du talent littéraire de son père, Isaac Disraeli, qui a laissé quelques ouvrages fort estimés, dont le plus connu est *le Curiosités de la Littérature*. Plusieurs de ses romans, entre autres *Vivian Gray* et *Contarini Fleming*, ont été traduits en français, et sa première jeunesse—surtout encore sa jeunesse avec avidité, et l'on est vaincu par la lecture de ses romans, et l'on se voit personnellement par la suite quelques-uns des héros enfantés par sa brillante imagination. On se demande, par exemple, s'il ne s'est pas peint à la lettre dans les aventures d'un de ses héros, de race juive: «Ce jeune homme étranger à cette race et à ce pays, et dont tous les sentiments leur étaient même contraires, s'était cependant imposé à la confiance générale des masses et espérait pouvoir un jour les gouverner!» N'est-ce pas le rôle que Disraeli avait assigné à son ambition lorsqu'il avait jadis qu'il se préparait à devenir premier ministre d'Angleterre?

Sir John Macdonald n'a jamais fait de romans bien qu'il soit doué d'une imagination riche et brillante; il ne s'est jamais non plus livré à la littérature, et cependant il a étudié avec fruit les meilleurs auteurs, ne négligeant pas au besoin les fleurs de la rhétorique ou les citations poétiques dans ses discours. C'est au barreau que le premier ministre canadien s'est d'abord signalé, et il y aurait remporté les plus grands succès si la politique ne l'eût enlevé de bonne heure à ses clients. Mais quelqu'un l'a dit avec raison: il est rare que les hommes vraiment supérieurs puissent vieillir dans cette profession; beaucoup la traversent, peu s'y fixent. Toutefois, sir John Macdonald a dû revenir de temps à autre à ses clients—qui lui ont fait, du reste, bon accueil—chaque fois que les vicissitudes politiques lui ont enlevé le pouvoir, qu'il ne tardait pas ensuite à ressaisir.

Nous aurions dû dire que Disraeli, avant de devenir romancier, étudia le droit chez un avocat, sous le toit duquel, suivant son témoignage, il dormit trois ans, mais en menant joyeuse vie au dehors durant le jour. C'est probablement tout ce qu'il connut alors du dédale de la jurisprudence anglaise.

JOSEPH TASSÉ.

(A suivre.)

Après avoir déféré l'opinion publique, les ministres de Québec provoquent les électeurs sur le husting. M. Mercier, le plus grand orateur des temps modernes, si l'on en croit les libéraux, n'ayant pu avoir raison de ses adversaires à l'assemblée de Saint-Charles, dans le comté de Bellechance, proposa un exercice de boxe. Il va sans dire que le ferrailleur a été hué et sifflé.

ECHOS DU JOUR.

Il paraît que M. Blake posera sa candidature à Durham-Ouest, M. Burke ayant résigné.

La presse américaine, est assez sévère sur le compte de Courtney et refuse de croire à ses récits. On pense, avec raison apparemment, que les amis du yankee, certains d'avance de sa défaite, ont voulu empêcher la course, en brisant sa chaloupe. C'est l'opinion qui prévaut aujourd'hui.

Il fut bruit, à Québec, ces jours derniers, de la résignation de M. Joly à la suite de prétendues querelles avec ses collègues; mais le premier ministre a dit à Saint-Charles qu'il ne ferait pas connaître sa politique avant le 28. On prétend qu'un député libéral a donné avis à M. Joly qu'il ne pouvait plus compter sur son appui.

Le dimanche, 12 octobre, Mgr l'archevêché Taché a célébré sa 34^e année de sacerdoce. L'illustre prélat a été ordonné prêtre en 1845 par le regretté Mgr Provencher. Par une heureuse coïncidence cette fête se trouve à tomber cette année à la même date qu'en 1845. Mgr l'archevêque a fait le sermon, et, en rappelant ce jour mémorable pour lui et pour l'église du Nord-Ouest, il a comparé la condition du catholicisme dans cette partie des possessions britanniques en 1845 et en 1879.

Les \$6,000 offertes par le «Hop Bitters Company» comme bonus, ont été refusées par l'agent de Haunlan, à la banque de Rochester, parce que le chèque n'était pas accompagné du certificat de Soule qui ne veut pas le laisser à moins qu'une cour d'équité ne l'y oblige. Nous est avis que tous les détails de cette immense et audacieuse escroquerie devraient être mis à jour devant une cour criminelle qui, en punissant les coupables comme ils le méritent, mériterait certainement la dénomination de cour d'équité.

Le palais de justice de Montréal a été hier, le théâtre d'une condamnation solennelle: le jury a déclaré sir Francis Hincks, coupable, comme président de la Banque Consolidée, d'avoir fourni au gouvernement des rapports inexacts de l'état de cette institution. Son honneur le juge Monk, a fait un imposant réquisitoire, au milieu du plus profond silence de la foule énorme qui encombrait la salle. Les hautes positions que le défendeur a successivement occupées donnent à ce procès une importance plus qu'ordinaire. Sir Francis Hincks a été admis à caution.

Le *Free Press* a découvert qu'il règne une grande division parmi les conservateurs au sujet du banquet qui doit être offert au ministre. Nous sommes en mesure de dire que rien n'est moins vrai, que la plus parfaite unanimité règne dans nos rangs à ce sujet, et que la démonstration que l'on est à organiser ne peut manquer d'avoir un succès complet. Tout cela fera rager le *Free Press* et ses amis, mais les conservateurs de cette ville n'ont pas pour habitude, de se laisser arrêter à pareille considération quand il s'agit de manifester leur dévouement à leur parti et à leurs chefs.

Après tout, la *Revue de Montréal* n'est pas trépassée, comme on l'aurait dit. Les livraisons de juillet et août viennent de nous arriver et sont fort intéressantes. Nous avons remarqué en particulier le nouvel article de M. J. C. Langelier, dans lequel il réfute de la façon la plus victorieuse beaucoup des assertions que renferme l'ouvrage de Parkman: *The Old Regime in Canada*. L'honorable M. Chauveau continue son étalé critique des *Canadiens de l'Ouest*, au sujet desquels il est en train d'écrire un volume, si l'on en juge par les développements que ce travail a pris.

Nous publions dans une autre colonne la traduction d'un document fort important, la dépêche du ministre des colonies au sujet de l'affaire Letellier. Ce document corrobore parfaitement ce que nous avons tous jours dit, que le gouvernement impérial n'avait même pas voulu entrer dans le mérite de la question, étant d'avis qu'elle est de la compétence exclusive des autorités canadiennes. Le ministre des colonies approuve le gouverneur-général d'avoir consulté le gouvernement impérial sur cette question, du consentement de ses ministres, mais il déclare qu'il «ne voit rien dans le cas actuel qui l'autorise à se départir de la règle générale en refusant de suivre l'opinion formelle de ses aviseurs.» Une fois de

plus, le gouvernement anglais a reconnu, par ce document, notre droit exclusif à régler toutes les matières d'administration intérieure, suivant les véritables principes du gouvernement responsable.

On connaît le résultat des élections de l'Ohio; Foster, candidat républicain, remplace un républicain comme gouverneur. Sa majorité est de 15,000 dans un vote total de 600,000. La législature dont la majorité, dans les deux branches, était démocrate devient, en majorité, républicaine. Les républicains ont gagné vingt-trois des trente-sept sièges du sénat et soixante-trois des cent-quatorze sièges de la chambre basse. La corruption a été entravée. Bwing, candidat démocrate à la place de gouverneur, est retenu sans retour. Enfin, Thurman, rejeté dans son propre Etat, ne peut plus être candidat à la présidence, ce qui laisse le champ libre à Tilden.

CHRONIQUE MUSICALE.

—Qu'est-ce à dire? —Que je ne puis partager votre opinion. Vous avez une manière de juger qui ne peut en aucune manière concilier avec les études que j'ai faites dans les différents pays de l'Europe et des deux Amériques. Que vous compariez telles ou telles sensations que vous avez pu ressentir dans tel ou tel pays, c'est fort bien; mais vouloir, ainsi que vous le faites, censurer son opinion sur des faits qui vous sont parfaitement étrangers, avouez-le, c'est causer pour ne rien prouver.

—Il est vrai que je parle plutôt par oui-dire que par mes propres connaissances. On m'a affirmé maintes et maintes fois que le peuple américain était aussi avancé dans les beaux arts que nous les sommes en Europe. Plusieurs articles de journaux des pays lointains m'ont autorisé à vous émettre une opinion contraire à la vôtre; mais à partir du moment que vous admettez, de votre côté, que vous êtes en Europe, les beaux arts se sont perfectionnés du beau et du vrai, je me suis vu accorder quelques concessions et je suis nommé bien près de nous comprendre.

—Oui, certainement! Mon but, en vous parlant ainsi, est moins de vous convaincre que de vous exposer franchement ce que je semble être le mouvement artistique dans les deux continents. Ce n'est point que je veuille vous imposer mon opinion, loin de là, mais seulement vous faire une exposition vraie, impartiale, de ce qui se fait en Amérique, et croyez-le, ce n'est pas une petite tâche, car chaque pays a sa manière d'être, de penser et de sentir, et toutes ces choses. On ne doit pas être exclusif lorsqu'il s'agit de considérer les beaux-arts chez tel ou tel peuple. L'exclusivisme a pour effet de froisser l'esprit de nationalité chez les uns, et chez les autres de faire une critique fort spirituelle mais diamétralement opposée au bien qu'on veut leur faire.

—Jadmets votre raisonnement, et je comprends si bien votre ligne de conduite que je me soumetts dès à présent à votre désir, celui de vous écouter et de vous croire.

—Merci. Si je vous étoune parfois, ce ne sera pas chez moi un parti pris de surprendre votre crédule et naïf esprit. Je n'ai pas voulu toucher du doigt une chose que votre esprit aurait jugé contradictoire avec une persistance calculée.

Il n'est pas rare de rencontrer dans le monde des personnes dont l'idée première est de contester un fait pour le bon plaisir de causer. C'est ainsi que nous rencontrâmes les deux amateurs dont nous venons de rapporter le dialogue. L'un avait visité les principales capitales de l'Europe; quant à l'autre c'était un véritable touriste, homme d'esprit et excellent observateur.

Comme toute personne qui a beaucoup voyagé, il n'y avait jamais chez ce dernier une pensée, une réflexion blessante pour son prochain, ni cette affectation de n'admirer que ce qui se voit dans son propre pays. La conversation ne relatait que des faits et jamais un point de comparaison pour donner plus de créance à son discours.

C'est le fait des habileurs de contester le réel d'un ami, et couronner de couronnes de fleurs, dans leurs conversations, tout ce qui est étranger à leur pays. L'admiration est un sentiment si naturel à l'homme qu'il est difficile de lui en ôter le sentiment. L'artiste juge bien selon les principes de son école que de son propre jugement. L'artiste s'identifie tellement avec les démonstrations théologiques qu'il se sert de base à son éducation qu'il se montre le plus souvent injuste dans ses appréciations. L'éclectisme se rencontre très-souvent chez un artiste, cela se conçoit: l'artiste se doit d'appartenir à une école, il ne peut en adopter plusieurs; il faut à l'artiste un point de départ—et de ce point de départ découle un raisonnement bref et absolu qui lui donne le titre de maître.

Les secrets de l'art que le praticien, et en second lieu parce que l'artiste ne fait point de concessions. Un amateur instruit rendra donc un jugement impartial, surtout s'il y a chez lui délicatesse de sentiments.

Voici un tableau remarquable pour celui-ci, exécutable pour celui-là, et pourquoi? L'artiste vous répondra de plus souvent que cette toile présente une véritable valeur par son coloris. L'amateur est sans merci pour cette même toile, et cela, parce que la rectitude des formes s'y montre contre toutes les règles du dessin.

En musique, l'artiste s'attache plus à l'exécution de l'œuvre qu'à l'inspiration, et pourquoi? Parce que les quatre premiers mesures d'une composition suffisent pour faire admirer ou condamner l'auteur. L'amateur est guidé par ses sens: ce morceau me plaît, dit-il, donc il est bon. Ce raisonnement ne manque pas de justesse.

Si la peinture parle aux yeux, la musique parle au cœur. Le sentiment du beau et du vrai n'est pas donné à tout le monde. Ce sentiment n'est élevé qu'autant que l'individu aura vécu dans un milieu où la noblesse du cœur et les principes religieux auront été les seules guides de son éducation première. Or une mélodie, pour celui-là, frappera son attention, attirera chez lui des impressions célestes. Une belle phrase musicale se placera inopinément dans le cerveau et de là se communiquera à tous ses sens; je le sens, c'est beau, c'est vrai, dit-il, donc ça me plaît.

Pour beaucoup, les contrastes sont plus fréquents en peinture qu'en musique. C'est qu'en musique l'idée principale absorbe l'oreille au point de lui dissimuler les imperfections. En peinture, les yeux et le cœur ne sont satisfaits qu'à une condition: éclat du coloris joint au choix du sujet. Les yeux communiquent au cœur, et sur le même plan, des sensations diverses et en raison de l'attention de l'exécution et de la beauté du sujet. En un mot, l'impression dans ce cas, est raisonnée à première vue; tandis qu'en musique, l'impression est produite par la perception des sons qui est plus ou moins lente; et pourquoi cette faculté de la perception des sons n'est-elle pas la même chez tous les êtres?

GUSTAVE SMITH

AFFAIRE LETELLIER.

Dépêche du ministre des colonies.

Le *Times* de Londres arrivé par la dernière malle, contient le texte de la dépêche adressée par le ministre des colonies, sir M. E. Hicks Beach, au marquis de Lorne, relativement à l'affaire Letellier:

DOWNING STREET, le 3 juillet 1879.

Milord.—Le gouvernement de Sa Majesté a examiné attentivement votre demande d'instructions relatives à la recommandation que vous ont faite vos ministres de démettre le lieutenant-gouverneur Letellier. En faisant cette demande, vous n'avez pas manqué d'observer que la question constitutionnelle à laquelle elle se rapporte, est une de ces questions affectant les affaires intérieures de la confédération canadienne et rentre dans la catégorie des sujets qui sont entièrement de la compétence du parlement et du gouvernement du Canada.

Je remarque, avec satisfaction, que grâce à l'habileté et la patience dont la population du Canada a fait preuve dans l'application de la nouvelle constitution, il a été très rarement nécessaire de demander aux autorités impériales d'intervenir dans des complications que l'on aurait pu s'attendre à voir survenir pendant les cinq premières années de la confédération des provinces.

De n'être pas besoin de vous faire observer que cette intervention ne doit être demandée que dans des circonstances d'une nature tout à fait exceptionnelle.

Néanmoins, je suis prêt à admettre que les principes mis en jeu dans le cas particulier qui m'est soumis, sont d'une importance plus qu'ordinaire. On a beaucoup discuté sur le véritable sens des clauses de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord qui s'y appliquent et, comme c'est le premier cas qui tombe sous l'opération de ces clauses, il n'existe point de précédent pour vous guider.

C'est pourquoi, tout en regrettant qu'il y ait eu cause de les invoquer, le gouvernement de Sa Majesté approuve l'attitude que vous avez prise, sous la responsabilité et avec le consentement de vos ministres, et je vais vous exposer maintenant l'opinion qui s'est formée sur la question qui lui a été soumise.

Les détails de l'affaire Letellier ont été pleinement exposés dans le mémoire de sir John A. Macdonald en date du 14 avril, dans la lettre du lieutenant-gouverneur Letellier, en date du 18 avril, dans une communication que j'ai depuis reçue de M. Langevin qui, accompagné de M. Abbott, est venu en Angleterre pour défendre la décision de l'Administration dont il fait partie et enfin dans un communiqué de M. Joly qui était également autorisé à faire valoir toutes les explications nécessaires de la part de M. Letellier.

Vous savez que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord autorise, non pas le gouvernement de Sa Majesté, mais le gouverneur-général à démettre un lieutenant-gouverneur de sa charge, et je crois que c'est seulement en vue de l'important précédent que pourra établir votre manière de procéder en ce cas et à cause des doutes que vous avez sur l'interprétation de la loi, que vous avez demandé l'examen officiel de l'opinion du gouvernement de Sa Majesté sur les responsabilités et les fonctions du gouverneur-général relativement au lieutenant-gouverneur d'une province, en vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Les principes qui déterminent la position du lieutenant-gouverneur d'une province dans la question dont il s'agit, sont parfaitement clairs. Nul doute qu'il a le droit constitutionnel et imprescriptible de renvoyer des ministres provinciaux si, pour quelque raison, il se croit obligé d'agir ainsi. Dans l'exercice de ce droit ou de toute autre de ses fonctions, il doit naturellement garder, entre les divers partis politiques, une impartialité qui est essentielle pour qu'il remplisse bien les devoirs de sa charge et dans toutes les décisions qu'il peut prendre il est directement responsable au gouverneur-général, en vertu de la 58^e section de l'Acte.

Cela n'empêche au point de vue de l'acte, de m'occuper, savoir: en décidant si la conduite d'un lieutenant-gouverneur mérite renvoi, est-il juste et suffisant que le gouverneur-général, comme dans toute autre affaire ordinaire d'administration, suive simplement l'avis de ses ministres, ou les dispositions spéciales de la loi l'obligent-elles à exercer sa propre discrétion? A ce propos, a-t-il observé qu'en vertu de la clause 58^e de l'Acte, la nomination des lieutenants-gouverneurs est faite par le gouverneur-général en conseil, par instrument sous le grand sceau du Canada; tandis que la 58^e clause prescrit que «les lieutenants-gouverneurs seront maintenus en charge durant le bon plaisir du gouverneur-général, et l'on s'est beaucoup étonné à deviner qu'elle était l'intention de la législature en variant ainsi le texte de ces deux clauses. Mais il faut se rappeler que relativement à d'autres pouvoirs conférés de la même manière; par le statut, au gouverneur-général, l'intention évidente est qu'ils soient, et ils sont exercés par lui sur l'avis de ses ministres, et bien que la position du gouverneur-général donne un grand poids à son opinion en pareilles matières, le gouvernement de Sa Majesté ne voit rien, dans le cas actuel, qui l'autorise à se départir de la règle générale, en refusant de suivre l'opinion formelle de ses ministres responsables de la paix et de la bonne administration de tout le Canada au parlement, en vertu de la clause 58^e de l'Acte, devra recevoir communication de la cause pour laquelle le lieutenant-gouverneur a été destitué.

Le gouvernement de Sa Majesté ne voit donc que vous invite à demander à vos ministres de considérer de nouveau la décision prise dans l'affaire Letellier. Vous devez d'abord les inviter à vous informer si leurs vues, telles qu'exprimées dans le mémoire de sir John A. Macdonald, sont en quelque manière, modifiées, après qu'ils auront pris connaissance de cette dépêche et examiné les circonstances actuelles qui, depuis la date de ce mémoire, peuvent avoir tellement changé que, dans leur opinion, il ne soit plus nécessaire, pour l'avantage, la bonne administration ou la satisfaction de la province, de prendre une mesure aussi grave que le renvoi d'office d'un lieutenant-gouverneur.

Il s'agit de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, sont que, règle générale, les lieutenants-gouverneurs doivent rester en charge pendant un terme spécialement fixé et que non-seulement le pouvoir de destituer ne doit jamais être exercé que pour les causes les plus graves, mais que, dans le cas où les opinions politiques d'un lieutenant-gouverneur n'ont pas été, dans sa carrière antérieure, conformes à celles du ministre fédéral qui peut arriver au pouvoir pendant sa tenure d'office, ce fait ne constitue aucunement une raison d'exercer le pouvoir susmentionné. Les antécédents politiques et la position actuelle de presque tous les lieutenants-gouverneurs prouvent qu'en pratique, ce point de vue a été reconnu exact et je ne doute pas que vos conseillers actuels, d'après les opinions qu'ils ont exprimées, ne soient disposés, tout autant que l'administration qui les a précédés, à reconnaître et apprécier les objections résultant de toute action qui tendrait à diminuer l'influence de cette interprétation à l'avenir.

Je vous ai signalé spécialement ce point parce qu'il me semble important que, dans l'examen d'un cas que l'on pourra invoquer comme précédent plus tard, la position constitutionnelle des lieutenants-gouverneurs soit clairement définie.

Je suis persuadé que l'on trouvera avantageux de passer en revue toute la question et que le délai amené par des circonstances incontrôlables, aura pour résultat utile d'avoir bien fait comprendre une question très-compliquée, tout en donnant aux animosités trop amèrement exprimées de part et d'autre, en plus d'une occasion,—je regrette d'avoir à le dire,—le temps de s'apaiser.

J'ai l'honneur, etc.,

M. E. HICKS-BEACH.

Au très-honorable marquis de LORNE.

La garniture la plus nouvelle pour les paquets de draps et de soie est le POIL D'ARGENT.

Il a pres que l'apparence du poil de renard argenté et ne coûte pas le dixième du prix.

J'ai acheté un lot considérable de peaux et je puis faire tailler, à deux heures d'avis, des garnitures de la gour désignée.

R. J. DEVLIN

MARCHANDISES SÈCHES

Magasin Populaire

A. D. RICHARD

L'ÉGLISE ET CUMBERLAND

J. A. COVIN

RUSSELL HOUSE

J. A. COVIN

Situé au centre des affaires et

tout près des édifices du parlement, cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes d'affaires et continue à tenir son rang parmi les premiers hôtels du pays.

CARROSSERIE DU CANADA

N. et A. C. Larivière

EXPOSITIONS DE 1865, 1868, 1879

33 premiers prix et Extra.

EXPOSITION DE 1868

—DIPLOME—

GRANDE EXPOSITION DU CANADA

OTTAWA, 1879.

1 Médaille d'or, 2 en argent et 2 en bronze.

Construits à ordre et ont toujours en mains des voitures de meilleure qualité. Reparent les voitures à des prix moindres.

71, 73, 74 Rue Saint-Antoine, MONTREAL.

"HOME, SWEET HOME"

Ayant à cœur les intérêts du public, j'ai acheté, cet automne, un bel assortiment de meubles que j'ai eu à bon marché et que je puis livrer à des prix jusqu'à présent inconnus.

A mon grand magasin de meubles, 94 rue Rideau, on peut se procurer toutes sortes de meubles pour une bagatelle.

Marral—Venez inspecter mon Stock.

J. ERRATT.

A LOUER.

UN magasin et logement de première classe situés dans le centre de la cité de Hull.

Adressez à

J. G. LAVERGURE,

A VENDRE.

Soixante toises de PIERRE à bâtir, première qualité. S'adresser à la Revue Sour Supérieure du couvent de Notre-Dame de Grâce, Hull.

PRIX RÉDUIT.

Kearns & Ryan
Nos. 49 et 51
Rue RIDEAU.

NOUVEAUTÉS, NOUVEAUTÉS,
Soies, Satins, Etoffes à Robes, Garnitures, Rubans.
Draps, Tweeds, Couvertures en laine, Tapis.
SPÉCIALITÉS.—MODISTERIE.
CONFECTION DE ROBES,
DÉPARTEMENT DE TAILLEUR.
Ottawa, 20 octobre 1879.

Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs de Hull que nous venons de terminer des arrangements pour le service de notre feuille dans cette ville. Dorénavant, la *Canada* sera servie au domicile des abonnés le jour même de la publication, et il en sera fait un dépôt à notre bureau local, qui se trouve au No 70, rue Albert dans la maison de M. l'échevin Cléné.

Nous sommes heureux de reconnaître les nombreuses marques de sympathie que notre administrateur a reçues hier dans cette ville si française, et qui peut être sûre de trouver dans la *Canada* un défenseur fidèle de ses intérêts.

M. D. A. McMillan est notre agent pour Hull.

Service Télégraphique.

ÉTATS-UNIS.

Disposition pacifique des Utes.—Le balon perdu.—Les Utes à Cincinnati.—Condamnation à mort.
Norte, Colorado, 21.—Un message qui arrive de l'agence du Sud, rapporte que les chefs des Utes ont tenu un grand conseil et sont dans les dispositions les plus pacifiques; ils attendent patiemment les commissaires qui doivent arriver de Washington la semaine prochaine.
Chicago, 21.—D'après une rumeur qui semble bien fondée, le ballon du professeur Wise a été trouvé sur le bord du lac, en face de la station de Louté du chemin de fer du Michigan Central. On n'a pas encore de détails. Des reporters de journaux sont partis, avec d'autres personnes, pour aller examiner les faits.
Cincinnati, 21.—Hier, quinze cents membres ont participé en procession et se sont rendus à l'établissement de MM. Mitchell et Hummelburg où 140 de leurs compagnons se sont réunis à l'ouvrage. Il n'y a pas eu de violences; mais la compagnie ne veut pas admettre leurs réclamations.
Syracuse, 21.—Nathan Orlando Grenfield, convaincu du meurtre de sa femme, est condamné à être pendu le 13 décembre prochain. Cependant, son avocat demande un nouveau procès.

EUROPE.

Formalités d'un mariage royal.—Le discours de lord Salisbury.—L'empereur Eugénie.—Mort du comte de Bulow.—Les nihilistes à Pétersbourg.—Nouvelles de l'Afghanistan.
Vienne, 21.—L'envoyé extraordinaire d'Espagne est arrivé pour demander la main de l'archiduchesse Marie-Christine, au nom du roi Alphonse. L'archiduchesse renoncera solennellement à tous ses droits à la couronne d'Autriche, en présence de la famille impériale, et partira le 20 novembre de Vienne pour Paris où elle aura une entrevue avec la reine Isabelle et Dom François d'Assise. Elle partira ensuite pour Madrid accompagnée des ministres de la guerre et des affaires étrangères et se rendra au palais Pardo où elle séjournera huit jours. Le mariage aura lieu à l'église Atchia, les 27 et 28 novembre. Le 28 est le jour anniversaire de la naissance du roi.
La presse reconnaît que le discours de lord Salisbury répond parfaitement aux dispositions de l'Autriche et de l'Allemagne.
Le vapeur *Albion* apporte des dépêches de Stanley, l'explorateur, qui est maintenant au Congo.
Paris, 21.—Le Gaulois dit que l'impératrice Eugénie doit visiter le Zoulouland.
Berlin, 21.—La presse officielle nie l'existence d'un traité écrit avec l'Autriche.
Herr von Bulow est mort à Francfort-sur-le-Mein, hier.
Saint-Petersbourg, 21.—La ville d'Ufa, capitale du gouvernement d'Oroubourg, a été détruite par le feu qui est encore l'œuvre des nihilistes.
Londres, 21.—Le duc de Cumberland n'acceptera pas la couronne de Hanovre.
On dit que les troupes russes se sont emparées de Merv, ce qui entraînera la prise prochaine de Herat. Cette nouvelle a été reçue avec consternation au ministère des affaires étrangères.

CANADA.

M. Francis Hinck est troublé.—Le chemin de fer du sud-ouest.—M. Joly voyage.—Nouvelles de Shédia.—Personnel.
Montréal, 21.—Le procès de sir Francis Hinck s'est terminé hier par un verdict de culpabilité. Sir Francis Hinck a été admis à caution.
Le chemin de fer du sud-est continue à faire des affaires considérables. La compagnie du chemin de fer du Pas-simpeic fait construire à Longueuil un hangar à fret et des déjôts pour le bétail.
Québec, 21.—M. Joly et ses ministres partent aujourd'hui pour Montréal en vue d'organiser une assemblée à Longueuil.
Hamilton, 21.—Il vient de s'organiser, en cette ville, une compagnie qui construira un bassin de radoub et établira un chantier de construc-

tion de navires à la baie de Burlington.
Sainte-Catherine, 21.—Sir Léonard Tilley, arrivé ici hier matin, est reparti à 4 hrs. pour l'Ouest.
Saint-Jean, N. B., 21.—On reconstruit temporairement plusieurs des établissements détruits dans le dernier incendie à Shédia, mais on n'entreprendra pas de constructions permanentes avant le printemps.
Halifax, 21.—L'honorable James Macdonald est parti pour Ottawa hier soir.
Le comte de Dunraven est en cette ville.
L'agitation politique continue à l'île du Prince-Edouard, au sujet de l'état financier de la province.

COURIER DE HULL.

Notre bureau à Hull est sur la rue Albert, No 70, dans la maison de M. l'échevin Chéné.
Hull, 21 octobre 1879.
Vive la *Canada*, se disaient hier soir, en cette ville, les nombreux lecteurs de ce journal; nous sommes sûrs maintenant d'avoir un organe spécial à notre disposition, puisque la *Canada* nous ouvre généreusement ses colonnes de même qu'à toutes les personnes de bonne volonté.
Comme je le disais, hier, la population française de cette ville avait depuis longtemps besoin d'un organe, et nous présentons au Canada nos meilleurs souhaits de bienvenue et de prospérité. Je suis convaincu que tous les Canadiens français se feront un devoir et un honneur de favoriser l'entreprise.
Nous n'avons qu'à gagner: Notre jeune ville a besoin de publicité. Il nous fallait, absolument, dans ce vaste et populeux district, un journal qui fût l'expression fidèle de nos besoins. Ainsi donc comme vous avez bien voulu me le permettre, j'en ai l'honneur, aussi souvent que possible, de parler dans cette colonne des sujets qui intéressent toute cette partie du Canada central et plus particulièrement les citoyens de Hull; je me ferai un devoir de reproduire ici les délibérations de notre conseil de ville et de donner un résumé des discussions importantes qui s'y feront. Car la population a le droit de savoir ce qui se passe au sein du Conseil.
Le tirage des billets de bois, qui a fait la richesse de cette partie du pays, recevra de notre part une attention toute particulière.
Maintenant la ville de Hull nous demande déjà un grand acte de justice:
Il n'y a que peu de jours, un journal anglais, le *Edizen*, en trois, et après lui la *Mirror* de Montréal et la *Gazette d'Ottawa*, plongeaient la ville dans la consternation. A en tendre ces journaux, Hull était à peu près la ville la plus insalubre de l'univers et ses habitants n'avaient plus qu'à faire leur paquet pour un monde meilleur.
Grâce à ces journaux, nous tombions:
—De la dyspepsie dans l'hypochondrie;
—De l'hypochondrie dans l'anémie;
—De l'anémie dans la bradypésie;
—De la bradypésie dans la picotie. Voilà le gros mot lancé.
Une dépêche de la *Mirror* contenait pas moins de 285 cas de décès dus à la petite vérole pur et dans notre bonne ville.
Allons! c'est un peu fort et nous prions ces journaux de vouloir bien rectifier. De pareilles assertions sont malheureusement de nature à causer des dommages considérables à Hull.
La vérité, la vérité, la vérité!
J'ai pris la peine d'aller puiser mes renseignements aux sources officielles, c'est-à-dire que j'ai demandé et obtenu du révérend pasteur de Hull un état de la mortalité par la picotie, ici, depuis plus d'un an, et voici ce que l'on trouve dans les registres:
Du 1^{er} janvier 1879 au 10 octobre 1879, il n'y a eu en tout, que vingt-deux cas mortels, répartis comme suit:
Dans 8 familles.....1 — 8
Dans 7 familles.....2 — 14
.....22
Nous sommes loin de 285!
Et nunc erudimini et retractate.

CONSEIL DE VILLE.

L'assemblée régulière du conseil de ville a eu lieu hier soir. Etaient présents: Son Honneur le maire et les échevins Heney, Lauzon, Stars, Clancy, Coleman, Stewart, Porter, LeSueur, O'Keefe, Lang, Masson, Chevrier, Merrill, Scott, McRae.
Plusieurs pétitions sont reçues; elles demandent, pour la plupart, des réductions de taxes.
Un temps considérable est ensuite employé à une explication personnelle entre les échevins Lang et McRae, à propos de certaines paroles prononcées par ce dernier dans une réunion de comité.
Le rapport du comité des finances est présenté. Il recommande les octrois et paiements suivants:
A la compagnie du "Compagnon".....\$ 125 00
A la compagnie de la "Chaudière".....150 00
La compagnie du gaz.....3,117 84
F. Cléow (charbon).....375 00
Pour provisions générales.....216 42
A la compagnie du gaz.....291 00
\$1,060 26
Le rapport est adopté après quelques explications de l'échevin McRae au sujet des deux premiers items.
Une motion de l'échevin LeSueur, secondé par l'échevin Porter, a été de dispenser les églises de la taxe de l'eau, est rejetée sur la division suivante:
Pour—MM LeSueur, Porter, Stars, Heney, Clancy, Lauzon.—6.
Contre—McRae, Scott, Merrill, Masson, Lang, McRae, Coleman, Stewart, O'Keefe, Chevrier.—9.

Le rapport du comité des travaux public est présenté. Il recommande l'adoption de quelques pétitions. Le rapport est adopté.
Le rapport du comité du feu, et de l'éclairage recommande que la soumission de MM. Mowat et fils pour les habillements des pompiers à \$6.40 pour les pantalons et le gilet, et celle de M. O. Durocher pour la fourniture des bottes, à \$4.00 la paire, soient adoptées.
Le conseil s'ajourne.

A TRAVERS OTTAWA.

—Le parlement fédéral est prorogé de nouveau jusqu'au 28 novembre.
—Les honorables MM. Bowell et Aikins reviendront de Manitoba à la fin du mois.
—L'honorable M. Masson est parti samedi pour Terrebonne où il doit passer quelques jours.
—MM. Thos. MacKay et Cie, font charger une barge de pois en destination des Etats-Unis.
—MM. Perley et Pattee vont expédier à Burlington 150 chars de bois de service.
—La cour de révision se réunira vers la fin de ce mois pour décider les causes relatives aux cotisations municipales.
—On dit que, si le beau temps continue, la naquerie du pont que l'on construit actuellement à Hull sera achevée au premier de janvier.
—Il est rumored que le contrat des impressions des départements ne sera pas adjugé avant le retour de l'honorable M. Aikins, secrétaire d'Etat, lequel est actuellement à Manitoba.
—Le tirage des billets se continue chaque soir au bazar de l'Institut. Que les amis de cette institution ne manquent pas de s'y rendre en grand nombre.
—M. Oscar Bolduc, bien connu parmi les amateurs gymnastes d'Ottawa, a été engagé par la compagnie Haverly et est parti pour Buffalo samedi.
—M. J. J. Kehoe, avocat, et fondateur de l'Union Catholique de cette ville, quitte Ottawa pour aller s'établir à Stratford. Nous lui souhaitons le meilleur succès.
—Le gouverneur-général donnera un nouveau concours à la carabine le 25. Les officiers des corps volontaires de la ville ont été invités. Plusieurs s'y préparent.
—Hier, par le chemin de fer de Q.M.O. et O., sont arrivés vingt-deux chars chargés de sel et trois chars de marchandises générales, le tout consigné à MM. Baskerville frères. Bon signe pour le commerce d'automne.
—Le 5 novembre prochain, il partira d'ici un train spécial pour Manitoba. Les chars de marchandises seront expédiés deux jours plus tôt, le 3 novembre, pour éviter un retard aux voyageurs au Port Huron.
—Mardi prochain, jour anniversaire du sacre de Sa Grandeur Mgr Duhamel, aura lieu, à la Basilique, la translation d'un corps saint, celui de saint Emile, martyr. Il y aura, ce jour-là, messe pontificale, et sermons en anglais et en français.

ILLUMINATION AU CRYSTAL.

—Un chevreuil que M. le shérif Prewell approuve, a fait, ces jours derniers, une escapade très-légitime. Il a pénétré dans le salon en brisant une fenêtre; puis apercevant son image dans une grande glace, il s'est mis à lutter contre ce qu'il croyait être un de ses congénères, jusqu'à ce qu'il eût mis la glace en mille pièces. Il a ensuite bondissé et brisé une grande partie des meubles.
—Les employés du palais de justice sont, depuis quelque temps, les tristes victimes d'un joueur de clarinette qui se livre à l'étude de son instrument dans une maison située en face de leurs bureaux. Le répertoire de cet amateur n'est pas très varié. Il semble avoir une prédilection marquée pour certains airs de l'opéra *Pinafore* qui agacent particulièrement les nerfs des humbles serviteurs de l'autorité judiciaire.

COUR DE POLICE.

[M. O'Gara, J.P.]
Mardi, 21 oct.
Antoine Lahaire, ivresse; \$3 d'amende, \$2 de frais ou 3 semaines de prison.
B. Saint Louis, même offense; même peine.
P. Crawley, assaut; cause ajournée.
R. Smis, assaut; acquitté.
Mathilda Lesvesque, vol; 3 mois de prison.
Maxime Lépine, accusé d'assaut sur Alex. Macdonald; action déboutée.
Nous offrons des avantages considérables à ceux qui voudront faire de la propagande dans l'intérêt de notre journal. Il sera donné 15 pour cent à toute personne qui nous enverra cinq abonnements payés d'avance à l'édition quotidienne ou à l'édition hebdomadaire. Si on le préfère, il sera donné un abonnement gratuit à toute personne qui nous fera parvenir le même montant.

PETITE GAZETTE.

—Illuminateurs et abat-jour, seulement 50c. chez Shaw.
18 octobre 1879.
—Lampes pour 10 cts. chez Shaw, 63 rue Sparks.
18 octobre 1879.
—Assiettes à thé champêtres, seulement 70c. la douzaine chez Shaw, 63, rue Sparks.
18 octobre 1879.
—PRENEZ GARDE.—L'illumination au cristal et le bec de lampe Bonanza ne peuvent s'acheter que chez Shaw, 63, rue Sparks.
18 octobre 1879.
—Services de chambre à coucher, seulement \$100, chez Shaw, 63, rue Sparks.
18 octobre 1879.
—Circuit "Nubian" à l'épreuve de l'eau. Nulle brosse requise. Garde son éclat durant toute une semaine.
JAS. BUCHANAN,
70, rue Rideau.
7 octobre 1879.
—Gardez-vous contre les imitations. L'illumination au cristal et le bec de lampe Bonanza sont vendus seulement par Shaw, 63 rue Sparks.
18 octobre 1879.
—Assiettes à dîner champêtres, de 8 pouces, \$1.00 la douzaine, chez Shaw, 63, rue Sparks.
18 octobre 1879.
—Lampes en verre complètes avec bec en bronze illuminateur, et abat-jour pour \$1.00 chez Shaw, 63, rue Sparks.
18 octobre 1879.
—MESDAMES.—Le plus grand et le meilleur assortiment de porcelaine de Chine, verrerie, vaisselle et lampes, qui soit exhibé à Ottawa, est chez Shaw au "Crystal Hall," 63, rue Sparks.
18 octobre 1879.
—La meilleure huile de charbon américaine, 180 degrés, à l'épreuve du feu, se trouve seulement chez Shaw, 63, rue Sparks.
18 octobre 1879.



ILLUMINATION AU CRYSTAL.

BECS DE LAMPE BONANZA
La meilleure lumière de l'univers.
Plus de rupture de cheminées de lampes.
Plus de cheminées!
Plus de fumée!
Donne autant de lumière que deux becs ordinaires.
S'adapte à toutes les lampes.
C. S. SHAW ET CIE.
Seuls Agents, 63 rue Sparks.
Ottawa, 7 octobre 1879.

Rabais EXTRAORDINAIRE

Etoffes à robes.
Cordés "New Empress".....13 Cts.
Tweeds "New Grampian".....16 Cts.
Nouveau drap "Heathern".....22 Cts.
Très à la mode
Nouveau drap français.....33 Cts.
Nouvelle serge mélangée.....25 Cts.
Nouvelle serge étamine.....35 Cts.
MESDAMES,
Allez chez STITT et Cie, pour les étoffes à robes les plus nouvelles et les plus à la mode.
Dernières nouveautés.
Nouvelle brocette Lyonnaise, de...35 à 75c
Nouveau drap Pompadour.....65c
Nouveau tweed, fabrique domestique, de 30 à 55 cents.
Les étoffes ci-dessus sont très à la mode quand on sait bien les combiner et font réellement un très beau costume.
Veloutine.
Allez chez Stitt et Cie, pour la nouvelle Veloutine brocette.
Allez chez Stitt et Cie, pour la nouvelle Veloutine carreaute.
Allez chez Stitt et Cie, pour la nouvelle Veloutine cordée.
Allez chez Stitt et Cie, pour la nouvelle Veloutine de soie.
Manteaux.
Mesdames, allez chez Stitt et Cie, pour manteaux, ulsters, etc.
Modes.
Dernières nouveautés en chapeaux et bonnets, chez
STITT ET CIE.
53 et 55 rue SPARKS.
Ottawa, 9 octobre 1879.—6 août 1879

AVIS IMPORTANT

Toutes les personnes qui désirent acheter des Livres à bon marché, Soit de Prière, d'Histoire et d'Ecole, feront bien de visiter le magasin de
F. C. GUILLAUME,
—SITUÉ—
No. 493 RUE SUSSEX,
avant que d'acheter ailleurs.
N. B.—On tient aussi toute sorte d'objets de fantaisie, articles religieux et autres.
P. C. GUILLAUME,
Rue Sussex,
Ottawa, 23 août 1879. Jan.

O'DOHERTY et Cie.

110 RUE SPARKS
(Autrefois Bryson)
Exhibent cette semaine de nouvelles marchandises de modes, de nouveaux manteaux et Ulsters, de nouveaux draps et tweeds, nouvelles bonnettes, nouvelles couvertures, flanelles, etc., etc. Toutes les marchandises sont marquées en chiffres connus.
UN SEUL PRIX.
O'DOHERTY ET CIE.
110 Rue Sparks.
(Autrefois Bryson.)
Ottawa, 2 oct. 1879.

Alex. Mortimer.

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre.
IMPRIMERIE.
O. V. GREENBUD,
Directeur du département lithographique.
Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.
ALEX. MORTIMER.
194, 196 et 198 RUE SPARKS.
Ottawa, 22 juillet 1879. Jan.

EN VENTE

LES
Canadiens de l'Ouest
PAR
JOSEPH TASSÉ.
2^e EDITION.
Deux volumes in 8o de 400 pages chacun.
Edition ordinaire.....\$ 2.00
Edition illustrée de 21 portraits.....\$ 3.00
PREMIER VOLUME.
BIOGRAPHES: Charles de Langlade, Jean-Baptiste Cadot, Charles Reaume, Joseph Rolette, Jacques Poitier, Salomon Juneau—fondateur de Milwaukee, Julien Dubucque—fondateur de Dubuque, Iowa, Antoine Leclerc, Jacques Dupéron Baby, Joseph Rainville, Jean-Marie Ducharme, Louis Provencal, Jean-Baptiste Faribault, Jean-Baptiste Lefebvre, Jean-Baptiste Perrault.
SECOND VOLUME.
BIOGRAPHES: Vital Guérin—fondateur de Saint-Paul, Minnesota, Joseph Rolette, fils, Pierre Ménard, François Ménard, Jean-Baptiste Maillet, Joseph Robitoul—fondateur de Saint-Joseph, Missouri, Louis-Vital Baugy, J. B. Roy Jacques Fournier, F. X. Aubry, Antoine Leroux, M. B. Ménard—fondateur de Galveston, Texas, Jean-Baptiste Bourbon—l'un des fondateurs de Chicago, Prudent Beaudry, Gabriel Franchère, Pierre C. Pambrun, Joseph LaRoque, Pierre Falcon, Louis Huel.

EDITION ILLUSTRÉE.

Portraits de Joseph Rolette, Salomon Juneau, Jean-Baptiste Faribault, Alexandre Faribault, Vital Guérin, Joseph Robitoul, Augustin Grignon, Louis-Vital Baugy, F. X. Aubry, Prudent Beaudry, Victor Beaudry, Gabriel Franchère, Joseph LaRoque, Louis Huel. SIX AUTRES GRAVURES REPRÉSENTANT le Tombeau de Dubuque, Saint-Boniface (Manitoba), Chicago en 1830, et un esquave attaqué par des sauvages.
On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant à l'auteur, M. Joseph Tassé, Ottawa.
Ottawa, 28 juin 1879
O'GARA, LAPIERRE & REMON,
Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.
Bureau, Block de Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont., près du Russell House.
MARTIN O'GARA,
HORACE LAPIERRE,
EDWARD P. REMON
Ottawa, 26 septembre 1879.

Vêtements à la dernière mode.

Le Grand Etablissement de Tailleur, connu sous le nom de **BROADWAY**, No. 133 rue Sparks, est le plus beau, le plus élégant et le seul magasin tailleur de première classe tenu par un Canadien-Français. Il mérite à tous égards d'être encouragé par ceux qui ne veulent porter que des vêtements à la dernière mode et fabriqués avec les meilleures étoffes.
M. P. C. AUCLAIR, le propriétaire, vient d'acheter un Stock considérable d'étoffes les plus nouvelles, Anglaises, Ecossaises et Canadiennes, convenables pour l'automne et l'hiver.
P. C. AUCLAIR,
Ottawa, 30 juillet 1879
133 Rue Sparks.

GRAND ETALAGE DE FLANAGAN!

Etoffes à Robes de toutes les nuances et qualités. Assortiment complet de soies noires. Choix assorti de pompadours. Satins carreautes et unis. Winceys, de 5 à 18 centins.
Draps, choix complet. Velours de soie et de coton, excellentes marchandises. Fils de toutes variétés. Choix innombrable de gants de chevreau (kid), de 2 à 8 boutons.
NOTE—La seule maison de la ville qui offre un assortiment complet des fameux **CORSETS CROMPTON**.
Chaque département est complet et les prix sont le plus bas possible, comme à l'ordinaire.
FLANAGAN,
137 RUE SPARKS.
Ottawa, 10 octobre 1879.—29 j.—3 s. Jan.

MA FACTURE DE GANTS

DE LA
Cité d'Ottawa.
MIFAN'S GANTS faits à ordre. Gants et Mitaines de chamais (Kid). Gants et Mitaines en peau de vache. Gants et Mitaines en peau de chevreuil. Gants et Mitaines de toute espèce, de première classe et à bon marché. La coupe et le matériel sont garantis.
Lewis et Blackford,
Enseigne du Gant, 66 rue Rideau.
Ottawa, 3 septembre 1878
Ottawa, 4 octobre 1879.—17 j. Jan.

NOUVELLES MARCHANDISES!

Nouvelles marchandises dans tous les départements.
L'ENSEIGNE DU LION D'OR
Est devenue célèbre, parce qu'on y trouve toujours de bons effets. On garantit que tout article donnera pleine satisfaction.
LES PRIX SONT MARQUÉS EN CHIFFRES CONNUS.
LE LION D'OR
—EST—
L'ENSEIGNE du GRAND MAGASIN
D'UN SEUL PRIX.
Mesdames, venez examiner notre assortiment et informez-vous de nos prix.
R. McMORRAN,
508 - Rue Sussex - 508
Ottawa, 26 septembre 1879.

FEUILLETON

POUR PARVENIR.

LÉGENDE PAR J. T. DE SAINT-GERMAIN (JULES TARDIEU)

XIV "Vous avez aussi donné une leçon au moraliste, dit Richard consterné, et je crois que c'est le moment d'écrire mon chapitre sur l'influence du coffre-fort."

— Et vous, mon enfant, dit à voix basse Roland en prenant la main de Margot, qu'en pensez-vous? Les projets de Maxime, qui était l'autre jour au bal et qui a peut-être été indiscret, ne vous expliquent-ils pas bien des choses? Qui sait? Il est peut-être cause que votre mouchoir brodé est presque en deux morceaux.

Comment! dit Margot pensive, vous avez tout vu, vous savez donc...? — Est-ce que je ne sais pas tout? dit Roland.

XV UN NOUVEAU PERSONNAGE

Et que devient Paul Magnus? Nous est-il permis de nous intéresser encore à ce chevalier félon qui déchire l'écharpe brodée par sa dame? Il ne lui reste qu'à disparaître à tous les regards et à cacher son repentir dans quelque wagon aussi noir que son cœur.

Paul Magnus? Margot, mieux informée des sentiments de Paul, était maintenant portée, par indulgence, à mettre son méchant procédé sur le compte de son affection. Elle aimait encore mieux l'avoir vu revenir à elle pour déchirer cruellement sous ses yeux le seul objet qu'elle lui eût donné, qu'avoir à se souvenir seulement de leur rencontre amicale au commencement du bal, et de l'adieu glacé dont elle était restée accablée sous le bréteau de fleurs lumineuses, alors que sa figure était devenue, sous cette impression douloureuse, aussi rouge qu'un rose de ses fleurs de feu.

Le cœur aime mieux être blessé que délaissé. "Je souffre, donc j'aime", ainsi pensait cette logicienne improvisée. — Mais personne n'a rien pu lui dire on était Paul; elle n'aurait d'ailleurs osé le demander à personne, pas même à Pierre Roland, qui malgré elle, était devenu son confident. Paul était celui auquel elle pensait le plus souvent; ce qui explique pourquoi elle n'en parlait jamais.

Maxime, avec ses impertinences, avec ses entrainements reposant sur un chiffre, ne pouvait atteindre jusqu'à elle; elle restait bien indifférente aux décadents dont madame de Hautmanoir accablait son humble condition de fortune. Mais elle reconnaissait la puissance de Paul Magnus, parce que lui seul savait la faire souffrir. Elle se complaisait dans cette douleur et la savourait avec délices dans ses loisirs de jeune fille; car tous les plaisirs du monde ne valent pas, dit-on, les premières penes du cœur qui ne sont souvent qu'imaginaires. C'est peut-être pour cela que nous comptons parmi nos poètes tant de désespérés de vingt ans.

"Un jour viendra, pensait Margot, où il comprendra qu'il a été dupé d'une fautive confiance, et que tous les torts sont de son côté. Ce jour-là il reviendra, et, comme je suis l'offense, c'est moi qui aurai le choix des armes."

Sûr de son droit et de son courage, elle attendait son ennemi de pied ferme. Elle se proposait de le faire souffrir un peu à son tour, de le réduire à merci, et la bonne âme souriait à cette charitable pensée.

Richard le philosophe avait perdu quelque peu de son assurance en reconnaissant que ses succès tenaient à la possession d'un coffre-fort. — Quelle leçon pour un sage qui s'est chargé d'instruire les autres! — Il se répétait avec humilité la fable de l'âne qui porte des reliques. Il reprochait quelquefois à son ami Roland de lui avoir attiré ces déceptions en lui prêtant son mobilier.

"Ne le regrettez pas, lui disait Roland, ce sera la meilleure page du trésor des moralistes. N'avez-vous pas trouvé la véritable pierre de touche? Votre coffre-fort, qu'on supposait bien garni d'or, a peut-être fait fuir quelque honnête garçon que sa délicatesse empêchait de se mettre sur les rangs, et que vous verrez reparaitre avec confiance devant votre coffre vide; ce jour-là Margot sera peut-être plus accommodante. Ce

que nous prenons pour un malheur et quelquefois le commencement de nos heureux jours. Vous avez dû lire cela quelque part, monsieur le philosophe, et en prendre note."

La paix continua donc à régner dans la maison de Richard, malgré le trouble momentané causé par le voisinage agitant du Spin. Pierre Roland n'abandonnait pas ses amis, car il avait un peu à se reprocher de leur avoir causé quelque peine; mais, soit qu'il eût le cœur dur, soit qu'il fût déjà rassuré sur le dénouement des inquiétudes de sa filleule Margot, il ne montrait aucun remords de sa duplicité.

Un nouveau personnage vint augmenter la famille. Le Providence avait pris soin de le ramener sous ce toit hospitalier, et ce fut une véritable satisfaction pour Roland qui n'aurait pu remplir entièrement les charitables intentions de sa bienfaitrice, si ce bon hasard ne lui eût permis de se voir au bien-être du chat, seul héritier désigné avec le journaliste Pierre Roland, dans le testament de la baronne de Marseilles.

Ce chat intelligent que nous avons vu disparaître par une cheminée, sous le coup d'une grande terreur au moment de la mort de sa maîtresse, avait été longtemps avant de la maison de Roland, très-voisin de son ancien domicile, changeant de maîtres et d'amis, vivant de la charité publique et ne pouvant se fixer nulle part. Enfin il avait trouvé l'adresse de ses protecteurs naturels. Se laissant glisser du haut d'un tilleul voisin, longeant une petite terrasse, il pénétra un jour jusqu'à un balcon de l'entresol de Richard. En rampant à la fenêtre, il reconnut peut-être l'immense coffre-fort près duquel il avait longtemps vécu et dont les clous d'acier rayonnaient comme des soleils, ou plutôt (car il ne faut pas lui supposer trop d'esprit) les deux yeux de Margot l'encourageant et l'appelant. Quand elle lui eut ouvert, il descendit adroitement de la fenêtre et alla se coucher avec confiance au pied du meuble qu'il paraissait connaître, en faisant entendre de petits mialements de joie. La jeune fille lui apporta une soucoupe de lait; il daigna y faire honneur, puis il retourna à la place qu'il avait choisie et qui rappelait sans doute à son cœur de chat l'affection de son ancienne maîtresse dont il lui restait un vague souvenir.

LA COMPAGNIE DE PRET DU CANADA

BUREAU PRINCIPAL No. 8 RUE JACQUES, HAMILTON, CANADA.

W. HENDRIE, Président. W. H. GLASSCO, Vice-Président.

DIRECTEURS: Edward Brown, John Eastwood, J. M. Lottridge, Chas. M. Counsel, R. A. Lucas, James Sampson, Alexander Duncan.

Cette Compagnie est en état de prêter toutes sommes d'argent sur la garantie de Bienes Foncières à long et court terme jusqu'à 20 ans et elle offre les conditions les plus favorables aux emprunteurs qui ont le privilège de payer le principal et l'intérêt, en versements égaux, soit tous les ans, soit tous les six mois ou bien tous les trois mois, selon les conditions de paiement de la Compagnie.

HYPOTHEQUES ACHETES

On peut s'adresser personnellement aux bureaux de la Compagnie ou bien par lettres adressées à M. ALEX. MACADAMS, Gérant.

R. C. W. MacQUAIG

Estimateur et agent général d'assurance et de billets. No. 69, RUE SPARKS, OTTAWA.

Aussi SUIVE OFFICIEL. On a besoin d'Évaluateurs attentifs et de confiance, dans chaque comté. Ottawa, 29 janvier 1879. lan

ASSURANCE CONTRE LE FEU

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE D'ANGLETERRE ACTIF, \$18,000,000.

Le sousigné est préparé à accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.

LE SOUSIGNE EST AUSSI L'AGENT DE LA Compagnie Canadienne "Trust and Loan"

Argent à prêter sur Propriétés Foncières en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario. En toutes sommes voulues.

Hypothèques achetées.

T. M. CLARK, Agent. Côté des rues ELGIN ET WELLINGTON. Ottawa, 28 mars 1879. lan.

ARGENT A PRETER

Sur propriétés foncières, à la ville ou à la campagne, au taux de 6 à 8 pour cent à des conditions faciles. J. L. OLIVIER, Sec.-Trésorier. Société de Construction Canadienne d'Ottawa, No. 22 rue York. Ottawa, 28 juillet 1879. 2m.

L. A. OLIVIER

AVOCAT. Bureau—Encouragers des rues Rideau et Sussex, Block d'Edgson, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRETER—Ottawa, 23 juil. 1879. lan.

Dr. F. X. Valade

RUE ST. PATRICE, Vis-à-vis l'Évêché. Attention particulière aux maladies des enfants. Ottawa, 27 janvier 1879. lan.

DR. A. ROBILLARD

CHIRURGIEN, OCUCLISTE ET AURISTE. Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles. BUREAU, No. 60 RUE HUBERT, BATISSSE DE JOHN DE GIBSON, COUSINEUR. —Heures du Bureau de 9 à 4

J. JAMES KEHOE

AVOCAT, PROCUREUR EN LOI, SOLICITEUR EN CHANCELIERIE, NOTAIRE, ETC. Office: Encouragers des rues Rideau et Sussex, Block d'Edgson, Ottawa, Ont. Argent prêté sur propriétés foncières.

MOSKOWITZ ET PEARSON

Notaires, etc. Bureau—Vis-à-vis le Russell House, Ottawa, au-dessus du magasin de Gibson, cousin. Argent à prêter sur propriétés foncières.

WALKER & McINTYRE

Avocats, Mandataires, Solliciteurs, Notaires, etc. No. 34 Rue Eggin, Ottawa. Vis-à-vis le Russell House. W. H. WALKER, J. A. P. McINTYRE. Ottawa, 26 Dec. 1878.

HOTEL RICHELIEU

COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. Vis-à-vis le Palais de Justice, MONTREAL.

Le sousigné remercie ses amis et le public d'OTAWA en général pour leur encourageant libéral. Il a l'honneur de les informer qu'il a ajouté CENT MAGNIFIQUES CHAMBRES à son Hôtel, faisant face sur la place Jacques Cartier. Le public trouvera tout le confort à DES PRIX MODÉRÉS et l'Hôtel Richelieu ne le cède en rien aux premiers hôtels de la Puisseance. I. B. DUROCHER, Propriétaire. 2 mai 1878.

Réouverture du RESTAURANT METROPOLITAIN

(Partie Est, point des Sapeurs.) P. BRIANNEN, Propriétaire. Ottawa, 14 août 1879. lan.

LE METROPOLITAIN

de la manière la plus grandiose. Le buffet comprend les liqueurs les plus fines et les cigares les plus exquis. REPAS servis à toute heure. P. BRIANNEN, Propriétaire. Ottawa, 14 août 1879. lan.

JOSEPH DROLET

FABRICANT D'EAUX DE SODA ET DE SELTZ, DE BIÈRES DE GINGEMBRE, DE CIDRE, DE LIMONADE, ET DE TOUTES LES DIFFÉRENTES SORTES DE SIROPS, SYMPHONS PATENTÉS. Met également en bouteille et expédie les CÉLÈBRES EAUX MINÉRALES DES SOURCES DE CALEDONIA. FABRIQUE, 434 RUE SUSSEX, OTTAWA. Ottawa, 9 mai 1879. lan.

HOTEL LAPORTE

Laporte et Paquette, 257 RUE RIDEAU, OTTAWA. MM. Laporte et Paquette ont l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir un bon hôtel où l'on peut se procurer les meilleures liqueurs, les meilleurs cigares, etc. On y trouvera aussi une table bien servie. Côté et sécur de première classe. Il y a place pour les tables et les chaises. Satisfaction garantie. Prix modérés. Ottawa, 10 sept. 1879. 3m.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR. No. 255 1/2 RUE WELLINGTON, VIS-À-VIS L'Hôtel "Royal Exchange" CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains. Ottawa, 26 Dec. 1878. lan

Hôtel "Lorne"

15, RUE YORK, OTTAWA. PRIX MODÉRÉS. F. X. GROULX (jr.), Ottawa, 15 sept. 1879. lan

Hôtel Johnson

50, RUE YORK. JOHN JOHNSON, propriétaire. Logements magnifiques et prix peu élevés. Ottawa, 31 juillet 1879. lan.

AGENT, LISEZ CECI

NOUS paierons à des agents \$100 par mois de rétribution, frais à l'exception, ou nous leur abandonnerons une retenue considérable pour la vente du privilège de nos récentes et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons. Réclamations gratis. Adresse SHEWAN ET COE, Marshall, Mich.

AUX INVENTEURS!

J. Coursolle & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois. Agences et Correspondants aux États-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & CIE., CHAMBRE VICTORIA, VIS-À-VIS LE BUREAU DES BREVETS, OTTAWA, ONT. B. P.—Boite 68.

E. G. LAVERDURE

Plombier, Gazier et Ferblantier. PAISSEUR DE COUVERTURES EN FERBLANC ET FER GALVANISÉ ET CONSERVATEUR DE FOURNAISES A AIR CHAUD. Rue William, Ottawa. COUVERTURES en Ferblanc et Galvanisées faites d'après le mode le plus amélioré et à des prix très-modérés, qui peut être certifié, et des certificats peuvent être montrés sur demande. Un assortiment de Peuples à Cuisine, à Fourneaux et de Salons, des plus beaux et récents dessins. Aussi des Pompes à Bière et à Eau de toutes espèces. Ferblanterie, Huile de Charbon, Lampes, Tuyaux, etc. au plus bas prix. Ouvrages et réparations faites promptement et avec exactitude. Ottawa, 26 Dec. 1878.

Jos. SENECAI

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES. A toujours en mains un assortiment d'articles en usage pour les funérailles, de toute qualité et pour tous les prix. Plusieurs MAGNIFIQUES CORBILLARDS fournis à ordre. Le tout à des prix très-réduits. JOS. SENECAI, No. 261, rue Dalhousie. Ottawa, 26 décembre 1878.

REMEDIE SPECIFIQUE DE GRAY

TRADE-MARK LE GRAND TRADE-MARK Remède Anglais — Une guérison infallible pour la faiblesse masculine, la spermatorrhée, l'impuissance, les pertes de la mémoire, lassitude des membres, douleurs dans les reins, obscurcissement de la vue, décrépitude prématurée et plusieurs autres maladies qui conduisent à la folie, à la consommation ou à une mort précoce. Détails complets dans notre prospectus, que nous envoyons gratis par la poste. Le remède spécifique est vendu par tous les droguistes à \$1 le paquet ou six paquets pour \$5. Il sera envoyé franco de port sur réception de la somme requise. CHEZ DE MÉDECINE DE GRAY, Toronto, Ontario, Canada. En vente à Ottawa chez tous les droguistes en gros et en détail et dans tous les endroits du Canada et des États-Unis. Ottawa, 3 février 1879. lan.

La Crème le démontre!

Le goût le prouve! QUOI? Que le célèbre Porter de Labatt est égal au Porter fait avec les eaux de la Tamise ou du Liffey qui a obtenu une grande renommée pour sa supériorité. La raison pour laquelle ce célèbre Porter n'a pas encore pris la place qui lui revient au milieu de ses rivaux importés, c'est qu'il a pu se vendre sans les nécessaires après son départ de la brasserie. Je prie les connaisseurs, ceux qui savent un verre de bon Porter et plus particulièrement encore ceux qui s'en servent comme un remède, d'essayer celui de Labatt qui se vend en parfaite condition. En le versant dans un verre vous voyez une CRÈME magnifique et LE GOÛT prouve à celui qui le déguste, qu'il doit quelque chose qui va soutenir son système et en même temps apaiser sa soif. Un assortiment considérable de bière de Labatt en bouteilles d'une chopine et d'une pinte est constamment en mains. ENVOYER LE PAR L'AGENT, W. G. Williamson, Coin des rues Sussex et Murray. DEMANDEZ-LE A VOTRE ÉPICIER. Ottawa, 4 avril 1879. 6-m.

James Mitchell et Cie.

Prement la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siège d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, McKEAN ET CIE., pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements de ces améliorations qu'ils mettent sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puisseance, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage. Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables. Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité. J. MITCHELL ET CIE., 146 Rue Bank, et 66 Rue York. Ottawa, 27 janvier 1879. lan.

FITZSIMMONS & BROWN

ÉPICIER EN GROS ET EN DÉTAIL. Marchands de vin et de Liqueurs. No. 101 RUE RIDEAU ET 103 RUE SPARKS, OTTAWA, ONT. Ottawa, 26 Dec. 1878.

M. LAUR. DUHAMEL

Tout en remerciant ses nombreux pratiques pour la liberté d'annoncer qu'il a

CONSTANTIN EN MAIN

AWATTO RAVATTO un assortiment complet des

Meilleures Viandes,

tout il disposera à des PRIX RÉDUITS. Il invite en même temps le public en général de Venir Visiter son Etal AU COIN DU VIEUX MARCHÉ BY, SUR LA RUE CLARENCE. VOLAILLES de toutes sortes, SAUCISSONS, LANGUES fraîches et marinées, JAMBONS FUMÉS, LARD SALÉ, etc. etc. Ottawa, 26 décembre 1878. 1 an.

C. O. DACIER, Pharmacien,

517 RUE SUSSEX, OTTAWA. PRODUITS chimiques et Médicines patentes, Articles de toilette, Teintures de toutes couleurs, Huiles, Peintures, Vernis, Lunettes, convexes et concaves de toutes sortes, et de couleurs, etc., etc. ÉTABLI EN 1866. HARRIS & CAMPBELL, FABRICANTS DE MEUBLES ET TAPISSIERS, IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE MEUBLES COMMUNS ET DE FANTAISIE. Fournir et Monter toutes Résidences privées, Bâtisses Publiques et Bureaux. Avec toutes sortes de Meubles et leurs Accessoires. Ayant par une longue expérience acquise une réputation de première classe (étant établi à Ottawa depuis 1860), nous sommes la seule compagnie en cette ville connaissant au parif les affaires mentionnées plus haut, dans toutes les branches. Ayant un grand nombre d'ouvriers de première classe nous pouvons entreprendre toutes commandes qui nous sont faites et les terminer avec vitesse. Nous désirons aussi attirer leur attention à notre assortiment de MEUBLES à notre magasin 158 RUE SPARK. Quelque chose de plus que nous pouvons offrir dans quelques jours des objets de fantaisie et d'autres pour les ventes des Fêtes. Nous manufacturons et plaçons aussi des Draperies, Rideaux, Corniches etc., nous cousons et plaçons les Tapis, plaçons et ajustons les Prelaris, Matting, etc. et en faisons une spécialité. Nous réparons et recouvrons tous les meubles avec promptitude et avec soin, au plus bas prix. Manufacture, 266 rue Sussex; magasin, 158 rue Sparks. Ottawa, 26 décembre 1878. lan.

EN GROS ET EN DÉTAIL

NOUS conseillons à nos amis et au public en général d'acheter leurs ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS, DE Baskerville et Freres. Notre assortiment a été directement importé, et nous garantissons toutes nos Marchandises pour la meilleure qualité, et que nous vendons aux PLUS BAS PRIX. Personne ne peut vendre meilleur marché et au général aussi bon marché que nous. Ottawa, 26 décembre, 1878. lan.

Chapeaux du Printemps

TOUTES SORTES DE CHAPEAUX DU PRINTEMPS REÇUS TOUS LES JOURS, CHEZ GEORGE SIMMS, 585 Rue Sussex. L'On Nettoie et Repasse les CHAPEAUX DE FEUTRE. Ottawa, 1er avril 1879. lan

GIBIER ET POISSON.

On trouvera toujours l'Ami Moise à son Magasin, au marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits. MOISE LAPOINTE. Ottawa, 26 Dec. 1878.

FAITS DIGNES D'ÊTRE CONNUS.

Les sachets et les emplacements de Holman pour le foie et l'estomac, guérissent sans autres remèdes.

Et sont reconnus comme étant les meilleurs moyens de Renover et Régulariser le Système. Ce sont: c'est des MÉDICAMENTS PATENTÉS, mais bien à des remèdes composés sur des PRINCIPES SCIENTIFIQUES.

LA NATURE A SES LOIS.—Le véritable traitement adopté par les plus hautes sommités médicales et des milliers de malades reconnus. Ces remèdes sont doubles dans leur action.— Donner et prendre.— Ils sont simples, innocents et leurs effets sont merveilleux dans les maladies chroniques les plus invétérées, toutes les villes environnantes et villages. McNAUGHTON & HANNUM, Agents généraux. lan.

56 rue Sparks, Ottawa. Ottawa, 1 juil 1879.

ALEX. CLARK,

POURVOYEUR DU PEUPLE. Epicerie d'Étape et de Fantaisie. FRUITS Cristallisés et naturels, CHAMPAGNE et LIQUEURS des meilleures marques, SARDINES aux TOMATES, THÉS, SUCRES, TABAC. PORC, SAINDOUX, LARD, BEURRE et ÉPICES EN GÉNÉRAL. N'a pas de vieill assortiment en mains. Les meilleures qualités garanties et aux plus Bas Prix. MAGASIN BLEU, 69 Rue Rideau. Ottawa, 17 Mars 1878. 25 D. 1 an

The Variety Hall

532 — RUE SUSSEX — 534. ANNONCE EXTRAORDINAIRE. Quelque chose dont on n'a jamais entendu parler auparavant. C'est des cochettes, à \$1.35 chaque; des Chaises communes pour 25 cents; des Chaises berceuses Boston, à \$1.50 chaque, et des Chaises berceuses pour nourrices, à 95 cents chacune. Ottawa, 12 juillet 1879. lan.

Les MEILLEURES MARCHANDISES aux plus BAS PRIX possibles

SE TROUVENT AU MAGASIN DE TAPIS ET D'AMEUBLEMENTS, D'OTTAWA. SHOOLBRED et Cie. Importateurs de TOILES CIRÉES pour planchers.—Rideaux et matériel de Rideaux.—Agents pour les célèbres ameublements de R. HAY et Cie. (anciennement Jacques Hay).—Immense assortiment toujours exposé dans nos magnifiques magasins. SHOOLBRED et Cie., 148 rue Sparks. Une visite est respectueusement sollicitée. Ottawa, 2 août 1879. lan

HOTEL DU CANADA.

RUE ST. GABRIEL, MONTREAL. Cet Hôtel est le rendez-vous des Marchands et des hommes de profession canadiens. Bonne table, beaux chambres, Bureau de Télégraphe, Brevet. PRIX: DE \$1.50 A \$2.50 PAR JOUR. AIME BELIVEAU, Propriétaire. N.B.—On invite spécialement nos amis et hommes d'affaires des États-Unis à descendre à cet Hôtel. Ils trouveront un service de première classe et des prix modérés. Les voitures de l'hôtel sont aux stations des chemins de fer de la ville, ainsi qu'au débarcadere des bateaux à vapeur. 26 mai 1879. lan

A. SWALWELL,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES DE PREMIÈRE CLASSE. CARRE DU MARCHÉ, BASSE-VILLE. 156 RUE SPARKS, HAUTE-VILLE. Par Nomination Spéciale. Par Nomination Spéciale. WILSON & ORR, 103, RUE SPARKS. Sculpteurs et Dorures pour Son Excellence le Gouverneur-Général. Fabricants de Cadres, de Mirrors et de Gravures, Marchands de Chromes, de Couleurs à l'eau, de Gravures, de Cadres de Fantaisie, etc. VIRILLES DORURES RENDUES AUSSI BELLES QUE DES NEUVES. Nos prix sont des plus modérés. Ottawa, 26 Dec. 1878. lan

ARRIVAGE DE \$30,000

DE MARCHANDISES SECHES, DE TOUTES SORTES ET A DES PRIX EXTREMEMENT BAS. Tous ceux qui ont besoin de MARCHANDISES doivent s'exprimer de venir faire leurs achats, attendu que nos MARCHANDISES sont toutes fraîches, et de plus elles ont été achetées sur les meilleurs Marchés Anglais et Américains à des prix très bas. Par conséquent nous sommes en état de les sacrifier pour ARGENT COMPTANT. Ne manquez pas d'examiner nos prix avant que d'acheter ailleurs. Puisque pour de l'argent comptant, nous vous donnerons des MARCHANDISES NOUVELLES à meilleur marché que vous paierez les VIEILLES MARCHANDISES ailleurs. \$30,000 de Marchandises SERONT VENDUES DANS 6 SEMAINES. Ne manquez pas de venir à la LIVERPOOL HOUSE, 61 RUE RIDEAU, 61. Vous aurez certainement la valeur de votre argent. J. B. BRANNAN. Imprimé et publié à Ottawa (Ont.) et Hull (P. Q.) par LOUIS BELANGER et Cie.